

PERRON | GALERIE | BALCON | TERRASSE | ESCALIER EXTÉRIEUR

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- Nom et coordonnées du requérant incluant le numéro de téléphone et l'adresse courriel
- Nom et coordonnées de l'entrepreneur (si applicable)
- Adresse des travaux
- Description des travaux
- Date de début et de fin des travaux
- Coût des travaux

LISTE DES DOCUMENTS ET AUTRES INFORMATIONS REQUISES ⁽¹⁾

<input type="checkbox"/>	Croquis montrant l'emplacement du projet sur votre terrain
	<p>Idéalement à partir d'une copie de votre certificat de localisation ou d'un plan fait à l'échelle, les documents soumis doivent inclure les informations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> La localisation et les dimensions de la nouvelle construction sur votre terrain; <input type="checkbox"/> La distance entre la nouvelle construction et les limites du terrain; <input type="checkbox"/> La localisation et la hauteur des garde-corps (si applicable); <input type="checkbox"/> La distance entre la nouvelle construction et toute piscine (si applicable). <p><i>À noter que si la nouvelle construction donne accès à une piscine ou est située à moins de 1 mètre de celle-ci, la signature d'une fiche d'information sera requise et toute information liée à l'enceinte de sécurité devra également apparaître sur les documents soumis.</i></p>
<input type="checkbox"/>	Détails de la nouvelle construction
	<p>Les documents soumis doivent également inclure les informations suivantes, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> La liste des matériaux utilisés pour la nouvelle construction; <input type="checkbox"/> <i>Dans le cas d'un escalier extérieur emmuré ou de l'ajout d'une marquise :</i> <ul style="list-style-type: none"> ▪ croquis montrant les élévations et la hauteur de la nouvelle construction.

⁽¹⁾ Tout document manquant doit être transmis dans un délai maximal de **45 jours** suivant l'ouverture de la demande pour compléter votre dossier, à défaut de quoi, nous procéderons à la fermeture de ce dernier.

Les documents requis peuvent être transmis :

- en format numérique à l'adresse courriel suivante : info-permis@drummondville.ca (lors de la transmission, s.v.p. prendre soin de bien identifier votre envoi en indiquant dans l'objet l'adresse de référence pour les travaux);
- en personne au comptoir du Service de l'urbanisme de l'hôtel de ville situé au **415, rue Lindsay**.

Pour toute information supplémentaire, vous pouvez communiquer avec nous en composant le **311**.

Il est important de noter que cette liste est non exhaustive et qu'en tout temps la Ville peut exiger d'autres documents ou informations supplémentaires afin de compléter le dossier pour fins d'étude.